fort bien du Nord au Sud, j'ai compté environ 500 pieds dont une cinquantaine fructifiés. Donc aucune crainte sur le sort de cette jolie Pirole adventice.

# M. F. Pellegrin fait la communication suivante:

# De quelques bois du Mayombe (Gabon);

PAR M. FRANÇOIS PELLEGRIN.

Les bois de nos colonies, et en particulièr de notre Congo, sont l'objet à l'heure présente, où le ravitaillement en bois est si nécessaire et si onéreux, de nombreux projets et commencements d'exploitation. Mais un gros obstacle à la mise en valeur de la forêt équatoriale est son hétérogénéité. Les bois les plus dissemblables se présentent côte à côte; chaque espèce est sporadique. On trouve une nouvelle preuve de ce fait bien connu dans l'énumération systématique qui suit. C'est l'inventaire aussi exact que possible des principales essences rencontrées en un point précis du Gabon, d'accès facile en bordure du cours d'eau, dans la vallée inférieure du Kouibou, entre Magne et Congotali.

Le commandant Sargos, forestier expérimenté, a effectué en ce lieu de nombreuses prospections et rapporté d'intéressants documents dont une collection a été donnée au Muséum, au

service de M. le Professeur Lecomte.

En collaboration avec le commandant Sargos, nous avons entrepris l'étude de ces bois dont la plupart sont encore mal connus, plusieurs même tout à fait nouveaux. Chaque nom spécifique est suivi, dans notre liste, dans l'ordre suivant : du numéro d'ordre de la collection Sargos; — du nom vernaculaire de l'arbre en langue vili; — du nom commercial proposé; — de l'ordre de hauteur de l'arbre (chiffres romains); — de l'ordre de grosseur de l'arbre (chiffres arabes).

L'ordre de hauteur de chaque essence a été établi comme suit par le commandant Sargos :

Catégorie I, arbre de plus de 40 m., fût de 20-25 m.

— II, — 30 à 40 m., — 15-20 m.

— III, — 20 à 30 m., — 10-15 m.

— IV, — 10 à 20 m., — 6-10 m.

— V, — moins de 10 mètres.

L'ordre de grosseur : diamètre mesuré au-dessus de l'empattement a été établi comme suit :

Catégorie 1, plus de 1 m. 50.

— 2, de 1 m. à 1 m. 50.

— 3, de 0 m. 60 à 1 m.

— 4, de 0 m. 30 à 0 m. 60.

— 5, moins de 0 m. 30.

Si l'hétérogénéité de la forêt équatoriale rend l'exploitation difficile, il n'en est pas moins vrai que beaucoup de ces essences sont d'excellents succédanés de bois d'œuvre d'emploi courant en France. Elles ne pourront manquer de recevoir un bon accueil sur les marchés métropolitains, dès qu'elles seront mieux connues. L'étude que nous en poursuivons, le commandant Sargos et moi, n'a d'autre but que de contribuer dans la mesure de nos moyens, à les faire connaître.

### ANONACEÆ.

Pachypodanthium Standtii Engl. et Diels. — N° 29. N'Fombo, Anioukéti. II, 3.

Cleistepholis Standtii Engl. et Diels. — Nº 82. Luzingu, Avome. II, 2.

Cleistopholis Klaineana Pierre. — Nº 66. Kivunga, Avome. 11, 2.

R. Les seuilles plus petites que dans le type rapprochent cet échantillon du Cl. Verschuereni De Wild.

Anonidium Mannii (Oliv.) E. et D. — Nº 44. Lilanga, Hinda. III, 3.

Hexalobus crispistorus A. Rich. = H. grandistorus Bth. - N° 68. Nunda, Ovonda. II, 3.

Xylopia æthiopica (Dun.) A. Rich. — Nº 126. Livomo, Poivrier d'Éthiopie des marais. III, 4. — Nº 60. N'Kana. III, 3.

Xylopia Brieyi De Wild. — Nº 141. Lukanga, Lukanga jaune. II, 4.

Xylopia Dunaliana Vallot = X. parviflora Bth. = X. acutiflora A. Rich. — Nº 134. Lukanga, Lukanga gris, II, 4.

Xylopia striata (?) Engl. — Nº 65. Seli, Mvoma. II, 3.

Enantia chlorantha Oliv. — Nº 132. Moamba benki, Moambe jaune. II, 3.

Enantia sp. - Nº 108. Moambe Fiote, Moambe noir. II, 3.

R. Cette espèce diffère de la précédente par la structure et la couleur du bois, mais les échantillons sont insuffisants pour permettre une détermination complète.

Anona senegalensis Pers. — Nº 15. Kilolo. Anone du Sénégal. V, 5.

# RIXACEÆ [Flacourtiaceæ pro parte].

Caloncoba Welurtschii (Oliv.) Gilg. — N° 27. Kikuaku, Kuaku rouge. IV, 4.

Camptostylis (Cerolepis) petiolaris (Pierre) A. Chev. — Nº 39: Kikuaku, Kivem buka, Kikuakou blanc. III, 3,

#### HYPERICACEÆ

Vismia corymbosa A. Chev. — Nº 23. Gamanzi, Vismie des savanes. V. 5.

### GUTTIFERÆ

Allanblakia Klainei Pierre. — Nº 133. Nionzo, Bounzi. III, 3.

Pentadesma leptonema Pierre. — Nº 99. Kandika, Kandika. I, 1.

Mammea Ebboro Pierre. - Nº 87. M'bossa, Ebboro. I, 1.

Synphonia gabonensis Pierre. — Nº 19 et 19 bis. Niassanga, Ossol. II, 3.

### MALVACEÆ-BOMBACEÆ

Ceiba pentandra Gaertn = Eriodendron anfractuosum DC. - Nº 90. N'Fuma, Fromager. I, 1.

### STERCULIACEÆ

Cola acuminata R. Br. — Nº 51 ter. N'Kasu, Colatier commun. III, 3.

Cola Ballayi M. Cornu. — N° 51 et 51 bis. N'Kasu, Colatier de Ballay. III, 3.

Cola verticillata Stapf. — Nº 111. N'Kasu, Kumbi. Colatier des Rats. III, 3.

## TILIACEÆ

Grewia coriacea Mast. — Nº 118. Londji ou Valabissiki, Akenden. III, 3.

## LINACEÆ-ERYTHROXYLEÆ

Erythroxylon Mannii Oliv. — Nº 64. Lukienzo, Loukienzou. I, 1.

### HUMIRIACEÆ

Saccoglottis gabonensis Urb. — Aubrya, Baill. — Nº 137. N'Nuka, Ozonga. II, 1.

# RUTACEÆ-ZANTHOXYLEÆ

Fagara macrophylla (Oliv.) Engl. — Nº 113. Dungu, Sende, Olon. II.

# SIMARUBACEÆ

Odyendyea gabonensis Pierre. — Nº 95. Liyoba, Odieneje. II, 3.

# IRVINGIACEÆ

Irvingia gabonensis (Aubry Lecomte), Baillon. — Nº 56. Muiba, Oba. I, 2. Desbordesia Pierreana v. T = Irvingia glaucescens Engl. - Nº 128. N'Tété, Alep. I, 2.

Cette espèce est très voisine sinon synonyme du D. insignis Pierre.

Klainedoxa gabonensis Pierre. — Nº 55. N'Komo, Evenss. I, 1.

Klainedoxa grandifolia Engl. — Nº 71. N'Lenda, Kouma, Kouma. I, 1.

### BURSERACEÆ

Canarium Le Testui Pellegrin. — Nº 3 bis. Ganga, Ozigo. I, 1.

Canarium Schweinfurthii Engl, — Nº 84. M'Bieli, Elémier d'Afrique ou Canarium. I, 1.

Pachylobus edulis Don. - Nº 42: N'Safo, Safoutier. IV, 4.

Pachylobus edulis Don var. (?) — Nº 145. Kisafou, Kala, Ozigo. II, 2.

Pachylobus fraxinifolius (?) Engl. — N° 3. — N'Ganga, Ozigo. I, 1.

Pachylobus balsamifera Guill. — Nº 130. N'Tombo, Tombo. II, 3.

### MELIACEÆ

Khaya Klainei Pierre. — Nºs 50 bis et 50 ter. N'dola. Acajou ndola. I, 1.

Carapa procera D.C. — Nº 63. M'bukulu, Touloucouna. III, 4.

Trichilia Kisoko De Wild. — Nº 129. Kisoko, Bossé, Kisoko. II, 2.

#### APTANDRACEÆ

Ongokea gore (Hua) Engl. = O. Klaineana Pierre. - Nº 127. N'Sasu, Angneuk. II, 2.

#### OLACACEÆ

Coula edulis H. Bn. - Nº 103. N'Kumunu, Coula. III, 3.

Strombosia grandifolia Hook. f. — Nº 98. Lisungi, Lisoundji. II, 3.

### ICACINEÆ

Icacina Mannii Oliv. — Nº 88. Sans nom indigène. III, 3.

### SAPINDACEÆ

Glossolepis macrobotrys Gilg. — N° 45. Mbiti, Bimbiti, IV, 4. Blighia Laurenti De Wild. — N° 115. Tiele, N'Kusu, Blighie. II, 2.

## ANACARDIACEÆ

Anacardium occidentale L. — Nº 16. N'Gasan. Pommier Cajou. III, 1,

Pseudespondias gigantea A. Chev. — Nº 139. N'Zembili, Zembili. III, 4.

Pseudespondias microcarpa (A. Rich.) Engl. — Nº 35. N'Vévéto, Vévéto. III, 2.

Lannea (Odina) Zenkeri E. et Kr. — Nº 89. Ghenghe, Guengue. III, 3.

Sorindeia trimera (?) Oliv. — N° 67. M'Bolo, Bolo. III, 4. Trichoscypha acuminata Engl. — N° 48 bis. Vuta, Vuta femelle. IV, 4.

Trichoscypha ferruginea (?) Engl. — N° 48. N'Vuta, Vuta mâle, IV, 4.

# LEGUMINOSÆ, PAPILIONACEÆ

Pterocarpus Soyanxii Taub. — N° 30. Kisese, Padouk. I, 1.

Lonchocarpus sericeus H. Bak. — N° 54. Ligandu, Dingabu.

Acacia du Gabon. II, 3.

(?) Baphia bipindensis Harms. — Nº 102. Banda, n'Kékete ou Musinda. IV, 4.

Echantillon insuffisant pour obtenir une détermination rigoureuse.

Angylocalyx ramiflorus Taub. — Nº 36. Malafu, Kisuendji. V, 5.

### CÆSALPINIEÆ

Cassia Sieberiana D. C. var. macrocarpa Pellegrin, — Nº 117. Kiduki. Casse des Féticheurs. II, 2. Les fruits sont couverts de papilles et plus gros que ceux de l'espèce typique.

Dialium guineense Willd. variété (?). — N° 94. M'Banga usaka, Onvong. II, 2.

Dialium bipindense Harms. — N° 5. M'Banga, Ufiste, Onvong. II, 2.

Berlinia acuminata Sol. — Nº 73 et 74. M'Possa, Ebiara. II, 2. Berlinia bracteosa Bth. — Nº 9. M'Possa, Ebrara. II, 2.

Berlinia sp. (?) — N° 105. Banda ivembuka, Banda blanc. II, 2.

Macrolobium mayombense Pellegrin. — Nº 49. Possa manami et 34 Possa ivembuka, III, 3.

Macrolobium sp. - Nº 79. Kibayu noir. III, 3.

Macrolobium aff. brachystegioides Hiern. — Nº 104. Kibayu. II, 2,

Daniella (Cyanothyrsus) Klainei Pierre. — N° 32. N'Singa, Daniella jaune. I, 1.

Daniella oblonga (?) Bak. — Nº 10. N'Siuga, Daniella marron. III, 3.

Daniella Ogea Harms. — N° 25. N'Singa, Daniella rose. I, 1.

Brachystegia aff. Klaineana Pierre. — N° 136. N'futa,
Kobi. I. 1

Tessemannia africana Harms. — Nº 6. Kifula sesé, Foul'sesé. II. 2.

Copaifera Arnoldiana De Wild. et Th. Dur. — Nº 125. N'Tené. II, 2.

Copaifera Arnoldiana De W. et Th. Dur. — Nº 110. Magne n'ti, Bubinga. I, 3.

Oxyatigma Buchholzii (?) Harms. — Nº 62. N'Kisu. II. 1.

Dissère de la description parce qu'au lieu d'être un arbuste (frutex), c'est un fort bel arbre de 30 à 40 mètres de hauteur, à beau bois brun noirâtre exploité parsois comme acajou.

Cynometra Le Testui Pellegrin. — Nº 59. Banda noir. III, 3.

Calpocalyx Klainei (Pierre msc.) Harms. — N° 52. Lubanza butélé, Miama. III, 3.

Erythrophleum guineense Don. - Nº 109. N'Kasu, Tali. I, 1.

(A suivre.)

# Notes d'herborisations au Maroc;

PAR M. RAYMOND BENOIST'.

J'ai séjourné dix-sept jours au poste de M'rirt, mais malheureusement je n'ai pu herboriser que dans ses environs immé-

diats, dans un rayon de quelques centaines de mètres.

L'altitude est d'environ 1 200 mètres; le climat y est assez rude. Dans toute cette région, comme d'ailleurs dans tout le Moyen Atlas, les orages sont fréquents au printemps et souvent d'une grande violence, assez souvent accompagnés de grêle. De Ségonzac note quatre chutes de grêle pendant son séjour dans le Moyen Atlas, dans l'espace de deux ou trois mois. J'ai assisté à M'rirt à plusieurs violents orages; pendant l'un de ceux-ci la grêle est tombée sans interruption pendant une heure et quart; j'ai mesuré des grêlons dont le diamètre était de 44 millimètres.

Les environs du poste de M'rirt sont constitués par des alluvions qui remplissent le fond de la vallée; çà et là sont de petites élévations qui correspondent à des affleurements de schistes. A 3 kilomètres à l'Est s'élève la gara de M'rirt, petite montagne à sommet tabulaire.

Toute la plaine est une vaste prairie, plus humide dans certains endroits, plus sèche dans d'autres. La partie la plus intéressante était située à 2 kilomètres environ à l'Est du poste; à mon grand regret je n'ai pas pu aller jusque-là; l'herbe y formait une belle prairie qui était fauchée par les territoriaux; le foin récolté semblait d'excellente qualité. Plus près du poste,

<sup>1.</sup> Voir plus haut, p. 301 et 335.